

Bienvenue chez nous, chez vous,

C'est avec un grand plaisir que notre Club vous accueille. Nous espérons que vous trouverez beaucoup de satisfactions, de joies et d'amitiés au sein de notre club.

Nous espérons également vous rencontrer souvent sur des marches de la Fédération et lors de nos diverses organisations.

En fonction de votre curiosité et de vos attentes en termes de longueur de marche, après avoir lu le premier paragraphe, vous irez où vous le souhaitez pour obtenir quelques informations complémentaires.

Merci à vous.

Au plaisir de marcher avec vous.

TABLE DES MATIERES

1	BUT SOCIAL ET OBJET DU CLUB	2
2	STRUCTURE DU CLUB.....	2
2.1	Le Comité 2026	2
2.1.1	Les coordonnées	2
2.1.2	Les fonctions	2
3	MARCHES BALISEES OUVERTES A TOUS.....	3
3.1	MARCHES FEDERALES (DE 4 A 100 KM)	3
3.1.1	Comment s'inscrire ?	3
3.1.2	Pourquoi s'inscrire ?	4
3.2	AUTRES MARCHES (de 4 à ... km).....	4
4	MARCHES ORGANISEES PAR LE CJM.....	4
4.1	MARCHES FEDERALES (par le CJM)	4
4.1.1	PrologueS.....	4
4.1.2	Bénévolat.....	4
4.2	MARCHONS ENSEMBLE (12 & 24 km)	4
4.3	EN TRAIN SANS TRAINER ((12 &) 24 km)	5
4.4	UN JOUR EN CO-VOITURAGE ((12 &) 24 km)	5
4.5	UN JOUR EN CAR (de 4 à 20 km)	6
4.6	DANS LE CADRE D'UN SÉJOUR.....	6
4.7	DIVERS (possibles)	6
5	ACTIVITES RESERVEES AUX MEMBRES.....	6
5.1	ACHAT À LA BOUTIQUE	6
5.2	LE CHALLENGE « CLUB »	6
5.3	LE « VERRE DU CLUB »	7
5.4	ASSEMBLEE GENERALE + REPAS FESTIF	7
5.5	PAIN-SAUCISSE ou autre « petite bouffe »	7
5.6	APERRO DE FIN D'ANNEE	7
6	INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS.....	7

1 BUT SOCIAL ET OBJET DU CLUB

L'association a pour but la promotion et la pratique de la marche.

Elle organise :

- des marches, balisées ou guidées, ouvertes à tous,
- des voyages de randonnées, de durées variables, tant en Belgique qu'à l'étranger,

Dans le cadre de ces organisations, le Club propose des services afin de renforcer la convivialité. L'association s'engage aussi activement à promouvoir le respect de l'environnement et des valeurs de solidarité.

L'association peut prêter son concours et s'intéresser à toutes activités poursuivies par des organisations dont le but est similaire.

2 STRUCTURE DU CLUB

2.1 Le Comité 2026

2.1.1 LES COORDONNÉES

André LENOIR Président	andre.lenoir@outlook.be (**)	Na026@ffbmp.be	---	0470/35.22.59
Corinne CAMBIER Secrétaire	scorniciel-cambier@hotmail.be (**)		---	0473/73.89.49
Daniel GILLARD Trésorier	danielgillard@skynet.be (**)		---	0479/75.74.99
Dominique ANGENOT	angenotd@gmail.com (**)		083/68.91.25	0499/21.99.62
Marcel BONNECHERE	CJM.Marcel@outlook.com (**)		083/68.91.25	0486/82.82.80
Philippe LESNE	PhilippeLesne@Skynet.be (**)		---	0474/42.90.74

(**) Uniquement pour les messages personnels

2.1.2 LES FONCTIONS

2.1.2.1 Au sein du Comité

Les responsabilités, en quelques mots, que chaque membre du Comité 2026 va tenter d'endosser sont données ci-dessous.

	Responsable	Adjoint
André LENOIR	Président Correspondant Club / Assurances Organisation cars	Maintenance du Local
Corinne CAMBIER	Secrétaire Correspondant Club / Calendrier Vêtements Cuisine chaude	Organisation cars

Daniel GILLARD	Trésorier Affiliations/Cotisations Etiquettes / Publications des circuits	Assurances Gestion finances « Bar »
Dominique ANGENOT	Snacks, ... Logistique Cuisine/Snacks	Secrétariat - Rap. Réunion Logistique des organisations
Philippe LESNE	Suivi juridique Logistique des organisations Gestion du matériel – Poste de Convivialité	
Marcel BONNECHERE	Promotion (Presse, Office Tourisme, ... Informations & Communications / Site WEB / Revue & Flash-Info / Challenge Gestion administrative et opérationnelle des marches (fédérales et « maisons »)	Secrétariat - Ordre du jour / Réser- vation salle départ et PC

2.1.2.2 Collaborateurs externes attitrés

Jean-Pierre DEBROUX	Logistique et Gestion opérationnelle « Bar »
Christian DE FEVERE	Gestion du matériel – fléchages, ... / Assistance des marches guidées
Philippe JADOT	Gestion du matériel – fléchages, ... / Assistance des marches guidées
Pascal SCORNICIEL	Gestion « Cuisine chaude »
Luc GILLES	Assistance – gestion « bar » et organisation « car »

3 MARCHES BALISEES OUVERTES A TOUS

Les membres peuvent évidemment participer à tous les types de marches et organisations de marche qu'ils le souhaitent.

Certaines marches et organisations permettent de participer au Challenge du Club. Les informations concernant le Challenge sont données ci-dessous.

Quelques informations complémentaires sur les divers types de marche sont données dans les paragraphes ci-après.

3.1 MARCHES FEDERALES (DE 4 À 100 KM)

3.1.1 COMMENT S'INSCRIRE ?

A votre arrivée dans la salle de départ, allez à la table des inscriptions avec votre carte de membre FFBMP. Vous la présentez en précisant la distance que vous comptez parcourir. Vous payez € 1,00 et vous recevez une carte d'inscription à compléter de vos nom, prénom, nom & code du Club et numéro d'affilié (Note : vous pouvez demander des étiquettes autocollantes au Trésorier – Daniel Gillard – Na026@ffbmp.be). Vous emportez cette carte avec vous pour la faire estampiller dans les postes de convivialité ou de repos. Les numéros de téléphone « de secours » de l'organisateur figurent sur cette carte.

Si le Club organisateur est équipé d'une scanette, votre carte sera scannée et vous serez enregistré. Vous pouvez démarrer.

Si le Club organisateur N'est PAS équipé d'une scanette, vous devez aussi remplir le talon au bas de la carte d'inscription avec les mêmes indications puis le détacher et le glisser dans une « urne » à la sortie de la salle. Ceci correspond à l'enregistrement.

3.1.2 POURQUOI S'INSCRIRE ?

Par sympathie pour les Organismes et pour bénéficier d'une assurance complémentaire de la FFBMP pour tout accident qui surviendrait lors de la marche ET sur le chemin du retour à votre domicile.

L'inscription n'est valable au sens des Assurances que si vous êtes en règle de cotisation.

3.2 AUTRES MARCHES (de 4 à ... km)

- Marches reprises sous le label I.V.V (calendrier I.V.V) quel que soit le pays
- Marches reprises sous le label « MESA »
- Marches de « WandelsportVlaanderen » (Région Flamande)
- Marches de « Wandersportverband Ostbelgien » (Région germanophone)
- Marches ADEPS (Communauté française)

4 MARCHES ORGANISEES PAR LE CJM

Ces marches sont ouvertes à tous mais prioritairement réservées aux membres du club ou de clubs partageant notre but lorsque les capacités sont limitées.

4.1 MARCHES FEDERALES (par le CJM)

4.1.1 PROLOGUES

Préalablement à la journée de marche, les membres du Club sont invités à participer à des marches guidées sur les parcours projetés. Différentes distances sont proposées. Un repas convivial clôture la journée de prologues.

4.1.2 BÉNÉVOLAT

En tant qu'Organisateur, chaque membre en capacité de rendre service est sollicité pour contribuer, bénévolement et volontairement, à la réussite de l'événement.

Le Club a besoin de vous pour exister ... donc pour organiser des marches de la F.F.B.M.P. Grâce aux bénévoles, vous marchez ailleurs ; grâce à vous, d'autres marchent ici ...

4.2 MARCHONS ENSEMBLE (12 & 24 km)

Sous réserve des contraintes qui s'imposeront aux dates prévues, les principes en application lors de ces marches sont les suivants :

- Avec préinscription pour être assuré et pour organiser le co-voiturage,
- Une fois par mois, selon le calendrier fixé en début de saison (sauf exception mentionnée : le premier mardi des mois impairs et le premier jeudi des mois pairs),
- A priori de l'ordre de 9 à 14 km,

- Départ habituel : 08h45 (pour être de retour entre 12h00 et 13h00),
- D'avril à septembre, un départ autour de 13h15 pour un deuxième parcours plus exigeant (*retour escompté entre 17h30 et 18h00*)
- Le lieu de départ ne sera pas situé à plus de 30 km du local (*exception en été*)
- Promenade en autonomie – pas de ravitaillement en route (*lors des marches doubles, un endroit pour le pique-nique et/ou une petite restauration est proposé*)
- Essentiellement sur des promenades officielles balisées (*pour éviter les autorisations*)
- Les informations pratiques (*Distances, heures et lieu de rendez-vous*) vous permettant de vous inscrire sont transmises via le site et par mail (*Revue ou Flash-info*).

4.3 EN TRAIN SANS TRAINER ((12 &) 24 km)

Sous réserve des contraintes qui s'imposeront aux dates prévues, les principes en application lors de ces marches sont les suivants :

- Avec préinscription pour être assuré,
- Cinq fois par an (*ou plus ?*), selon le calendrier fixé le plus tôt possible
- A priori de l'ordre de 18 à 25 km à un rythme défini pour éviter l'excès de temps d'attente en gare (*Parfois des distances plus courtes ont pu être proposées ...*)
- Départ matinal de Ciney (*ou d'autres gares sur le trajet*)
- Promenade en autonomie – pas de ravitaillement en route (*un endroit pour le pique-nique et/ou une petite restauration est proposé*)
- Essentiellement sur des promenades officielles balisées (GR, ...) (*pour éviter les autorisations*)
- Les informations pratiques (*Distances, heures et destination*) vous permettant de vous inscrire seront transmises via le site et par mail (*Revue ou Flash-info*)

4.4 UN JOUR EN CO-VOITURAGE ((12 &) 24 km)

Sous réserve des contraintes qui s'imposeront aux dates prévues, les principes en application lors de ces marches sont les suivants :

- Avec préinscription pour être assuré et pour organiser le co-voiturage,
- Occasionnellement, selon le calendrier fixé le plus tôt possible,
- A priori de l'ordre de 18 à 25 km,
- Départ matinal de Hamois ou d'ailleurs (*le but est de minimiser l'impact environnemental du déplacement*),
- Promenade en autonomie – pas de ravitos en route (un endroit sympa pour le pique-nique et/ou une petite restauration est proposé)
- Essentiellement sur des promenades officielles balisées (GR, ...) (*pour éviter les autorisations*)
- Les informations pratiques (*Distances, Heures et Destination*) vous permettant de vous inscrire seront transmises via le site et par mail (*Revue ou Flash-info*).

4.5 UN JOUR EN CAR (de 4 à 20 km)

Nous pouvons participer, au cours de la saison, à 1 journée de marche organisée par des Clubs affiliés à la FFBMP.

Le coût de la participation dépend du taux de remplissage du car et de la distance.

Vu l'expérience acquise, pour remplir un car, nous sommes quasi toujours obligés de contacter d'autres clubs. Comme nous comptons sur d'autres clubs pour pouvoir réaliser ce déplacement, nous réservons les places selon le principe « premier arrivé, premier servi ».

4.6 DANS LE CADRE D'UN SÉJOUR

Au cours de la saison, nous organisons un séjour de 4 ou 5 nuits à l'étranger.

Des marches de différentes longueurs ou difficultés sont proposées chaque jour. Des activités « touristiques » complètent le programme.

4.7 DIVERS (possibles)

Nous pouvons aussi organiser un séjour de 2 nuits à condition de trouver un bon équilibre économique pour le transport et le logement.

Nous pensons aussi à proposer des parcours en itinérance aux mêmes conditions ...

5 ACTIVITES RESERVEES AUX MEMBRES

5.1 ACHAT À LA BOUTIQUE

Le Club propose à ses membres quelques vêtements ...

Actuellement, si vous visitez le site « <https://cjm-hamois.kalisport.com/la-boutique> » vous pouvez voir et commander directement. Si vous préférez un petit essayage, Corinne vous propose de venir au local du Club (*Rue de Hubinne, 28*) :

- Les lundis de 10h00 à 12h00,
- Les vendredis de 14h30 à 16h00.

sur RENDEZ-VOUS via un SMS au 0473 73 89 49 en donnant votre nom ainsi que le jour choisi et l'heure estimée.

5.2 LE CHALLENGE « CLUB »

Son objectif est d'inciter les membres à participer à un maximum de marches organisées par les clubs frères affiliés à la FFBMP, à « WandelsportVlaanderen » (WSV), à « Wandersportverband Ostbelgien » (WSVO) et à la « Internationaler Volkssportverband » (IVV) ainsi que, subsidiairement, par l'ADEPS.

Le challenge permet à chacun de ses membres, sans obligation aucune, de faire part au club, dans les conditions de ce règlement, des marches et des distances qu'il aura accomplies durant une année. Il pourra se fixer un objectif personnel qui participera à l'**objectif global « Club »** qui est de **faire mieux que l'année précédente** ...

Le Règlement est disponible sur le site : <https://cjm-hamois.kalisport.com/challenge>

5.3 LE « VERRE DU CLUB »

Le « Verre du Club » (à savoir **une boisson**) sera offert, entre **12h30 et 14h30**, aux participants d'une des marches - organisées par un Club affilié à la FFBMP – et inscrite au « calendrier des activités ». **Une seule condition à respecter : porter un vêtement du Club.** Comme les autres activités, les informations pratiques sont disponibles sur le site et communiquées par mail.

Le co-voiturage et la désignation d'un « Bob » sont préconisés.

5.4 ASSEMBLEE GENERALE + REPAS FESTIF

L'ASBL « Cul de Jatte de Mauge » tient son Assemblée Générale ordinaire dans la première quinzaine de mars.

Au-delà de l'obligation légale, c'est l'occasion de faire le point, de tirer les bilans de l'année écoulée et de permettre à tout un chacun d'émettre ses avis, critiques et autres suggestions constructives.

L'Assemblée Générale se clôture par le verre de l'amitié offert par le club. Elle est suivie d'un repas festif.

Chaque membre est évidemment libre de participer à l'Assemblée Générale et au drink sans se sentir obligé de participer au repas.

5.5 PAIN-SAUCISSE ou autre « petite bouffe »

En principe, fin août, le Club fête la rentrée, à la bonne franquette, lors d'une petite réunion autour d'un pain-saucisse ou autre « petite bouffe » et d'une boisson. Le tout gracieusement offert.

C'est donc une « Activité » gratuite pour les membres du CJM. (*Une contribution est demandée aux non-membres*).

5.6 APERO DE FIN D'ANNEE

En principe, fin décembre, le Club fête le retour des jours qui allongent par un petit apéritif. Nous souhaitons ainsi terminer un exercice (*une année*) en toute convivialité et partager tous nos souvenirs de marches en commun.

Nous en profiterons aussi pour :

- Proclamer les résultats du Challenge et remettre les chèques ...
- Distribuer les cartes FFBMP aux membres présents ...
- et ... encaisser les cotisations en liquide ou chèque challenge.

6 INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

Toutes les communications officielles du Club se font par mail ou par courrier pour les personnes ne disposant pas de moyen électronique.

Elles sont toutes accessibles via le site « cjm-hamois.kalisport.com ».

Lorsqu'il y a 1 ou 2 objets à communiquer, la diffusion se fait via le site « cjm-hamois.kalisport.com ». Pour les informations plus générales et plus nombreuses, les informations sont regroupées dans une Revue.